Communiqué de presse

Le Gouvernement abandonne le financement de trois programmes d'accompagnement : les organisations porteuses dénoncent une décision sans concertation qui fragilise les collectivités et les ménages les plus précaires

- Paris, le 29 octobre 2026 – **Les organisations porteuses de 3 programmes (Slime, Territoires Zéro Exclusion Énergétique et Toits d'Abord) et l'opérateur Soliha s'unissent pour dénoncer la décision du Gouvernement de couper brutalement et sans concertation le financement d'outils opérationnels du « dernier kilomètre » de la politique publique de rénovation énergétique des bâtiments et de lutte contre la précarité énergétique. Privés d'accompagnement et d'ingénierie, les ménages les plus précaires ne pourront ni connaitre, ni faire appel aux aides publiques et seront de fait exclus des politiques publiques de transition énergétique.**

Le 23 avril dernier, le Gouvernement présentait un grand plan national d'électrification dont l'ambition planificatrice vise à soutenir l'objectif de faire passer les énergies fossiles de 60% en 2023 à moins de 30% en 2025, et donc que la part de l'électricité dans le mix énergétique national passe de 27% à 38% en 2035.

Si ces structures se félicitent de cette ambition, elles s'alarment du fait que sans accompagnement et sans soutien à des dispositifs complémentaires, le plan d'électrification, purement technocratique et hémiplégique sur le plan social, est voué à l'échec. L'arrêt de ces programmes dont l'action est orientée vers les ménages les plus vulnérables et les collectivités territoriales, notamment rurales, prive ces derniers d'accès à la promesse de ne plus être à la merci de la flambée incontrôlable des prix des énergies fossiles. Une transition énergétique qui finance les équipements mais abandonne l'accompagnement de ceux qui en ont le plus besoin ne peut être ni juste ni efficace.

Collectivités et ménages les plus précaires seront les exclus des politiques publiques de transition énergétique

Slime, Territoires Zéro Exclusion Énergétique et Toits d'Abord (porté par la Fondation pour le Logement) répondent à des besoins que l'État n'a intégrés à aucune politique publique, et permettent d'atteindre des publics périphériques qui, sans conseils, sans accompagnement et sans ingénierie ne peuvent ni connaitre, ni faire appel aux aides publiques et sont exclus de fait des politiques publiques de transition énergétique. Comment déployer utilement 1 million de Pompes à Chaleur (PAC) en laissant de côté les ménages précaires qui dépendent des énergies fossiles et n'ont pas accès, sans aide, aux dispositifs tels que le leasing social PAC ou la voiture électrique, censé leur être destinés, et encore moins établir un plan de financement robuste ? Comment rénover les segments du parc immobilier les plus énergivores et souvent vacants qui restent difficilement accessibles aux dispositifs classiques, principalement orientés vers les propriétaires et bailleurs privés, pour en faire des logements très sociaux ?

Mis en œuvre par les collectivités locales, **le programme Slime,** porté par Cler solutions, vise à faciliter le repérage et l'accompagnement sur tout le territoire des ménages confrontés à la précarité énergétique ainsi qu'à d'importantes difficultés financières à l'aide d'une visite à domicile. Depuis 2013, le programme a accompagné plus de 120 000 ménages et permet en moyenne une réduction de 329€ par an par ménage.

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, actif depuis 2023 en lien avec les collectivités territoriales, vise à accompagner les ménages très modestes dans les travaux de rénovation de leur logement et de former les accompagnateurs de terrain réunis au sein d'une filière professionnelle structurée et organisée par le programme. 2 000 ménages ont déjà bénéficié de ce programme.

Le renouvellement de ce programme (2026-2030) prévoit d'accompagner 23 000 personnes très modestes dans 35 Territoires Zéro Exclusion Énergétique. Les économies d'énergie ainsi générées sont de 4,84 TWh cumac et 43 000 tonnes d'émissions de CO_2 sont évitées. Les rénovations réalisées pour ces personnes représentent 540 millions de chantiers pour les artisans locaux et le taux d'électrification après travaux est de 95%.

Le programme Toits d'Abord soutient la production et la rénovation de logements très sociaux portés par des opérateurs de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI). Il contribue au financement d'une partie du prix de revient des opérations de réhabilitation lourde de logements dégradés ou vacants, en visant une amélioration significative de la performance énergétique et une réduction durable des charges supportées par les ménages. Plus de 8000 logements ont été soutenus depuis 2012, avec une réduction de la consommation énergétique moyenne proche de 65 %.

Le signal inquiétant d'un abandon radical des populations les plus précaires et des territoires les plus fragiles à leur propre sort

En supprimant aujourd'hui les programmes dédiés aux ménages en situation de précarité énergétique et aux collectivités, **le Gouvernement accentue le déséquilibre, au sein du mécanisme des CEE, entre contributeurs et bénéficiaires finaux, au profit d'autres secteurs.**

La suppression de ces 3 programmes CEE s'inscrit pleinement dans la liquidation progressive de la planification écologique lancée par le Président de la République depuis 2022. Par le sacrifice de la solidarité sur l'autel de la décarbonation, le Gouvernement démontre une nouvelle fois le peu de considération qu'il éprouve à l'égard de celles et ceux qui risquent de rester au bord du chemin de la transition écologique et d'être abandonnés à leur propre sort, dans un contexte économique et énergétique chaque jour plus instable et socialement injuste.

Avec cet abandon, le Gouvernement poursuit aussi son entreprise de démolition des ressources et moyens accordés aux collectivités territoriales indispensables au déploiement des politiques publiques locales, en cohérence avec l'orientation générale du Projet de Loi de Finances pour 2027. C'est pourquoi nous demandons au Gouvernement de revenir sur sa décision.

Contacts presse

Pour Cler solutions : Juliette LANIRAY I 06 11 76 22 09 I juliette@agence914.fr

Pour la Fondation pour le Logement des Défavorisés : Angèle Roblot, 06 23 25 93 79, media@fondationpourlelogement.fr

Pour Stop Exclusion énergétique : Chantal Mainguené, Directrice générale Stop Exclusion énergétique, 06 81 15 67 67

Pour Soliha : Caroline COCKBURN, chargée de mission communication ; +33 6 59 01 29 91 ; c.cockburn@soliha.fr